



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de L'Union Régionale d'Art Photographique des Pays de la Loire**

**Samedi 17 octobre 2026 à 9h40**

Le 17 octobre 2026, à Legé (44650) centre polyvalent des Visitandines, 6 rue du Général de Charrette de la Contrie, les membres de l'association **Union Régionale d'Art Photographique des Pays de la Loire UR06 (entité de la Fédération Photographique de France FPF)** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur invitation de Joël Lemoine, Président.

**35 adhérents** sont présents dont **10 représentants des clubs**, soit **45 voix**.

L'Assemblée est présidée par M. Joël Lemoine, Président de l'association. Il est assisté d'un secrétaire de séance, M. Pascal Stehly, Trésorier de l'association.

Mot de bienvenue de Gérard Barbier, Président du club Déclic Image Legé 44, il précise le programme de l'après-midi.

Un vibrant hommage est rendu à Philippe Bordier disparu le 10 juillet dernier, par Gérard Barbier. Pour donner suite au discours de Gérard, un diaporama sur les œuvres de Philippe est projeté. S'en suit des applaudissements nourris de la part des adhérents.

Un vote électronique a été mis en place du 3 au 15 octobre 2026 sur le site de la Fédération Photographique de France afin de permettre aux membres de se prononcer sur les différents rapports (moral et financier), sur le renouvellement des membres du tiers-sortant en les personnes de Joël Lemoine, Pascal Stehly, Jean Veneau et Benoit Collet, ainsi que de la candidature de Gérard Barbier.

Le Président précise que l'ensemble des documents nécessaires au bon déroulement de la votation ont été adressés à chacun des membres en pièces jointes à l'invitation.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

Assemblée Générale Ordinaire

*Lecture Rapport Moral du Président.*

*Lecture du Rapport Financier du Trésorier.*

*Présentation des résultats du vote électronique.*

*Admission d'éventuels membres candidats à l'entrée au CA.*

*Lectures des comptes-rendus d'activités des différents commissaires.*

*Remises des récompenses nationales et régionales.*

*Remise de distinctions fédérales.*

### **Lecture des rapports :**

Le rapport moral (**annexe A**) et le rapport financier (**annexe B**) étant fourni avec l'invitation il n'y a pas eu de question. Quelques éclaircissements sur le bilan financier sont demandés par des membres présents, le trésorier y a répondu.



## Résultats des votes :

### Annnonce des résultats des votes électroniques par le Président.

Rappel : il est attribué une voix par membre votant et une voix par club (271 membres et 21 clubs pour la saison 2025-2026).

Pour ces votes, se sont exprimés 59 adhérents et clubs sur 292 voix possible soit 20,20 %.

### Rapport Moral

**Oui :** 55  
**Non :** 0  
**Abstention :** 4

Le Rapport Moral est approuvé.

### Rapport Financier

**Oui :** 55  
**Non :** 1  
**Abstention :** 3

Le rapport Financier est approuvé.

### Membres du CA au tiers sortant

**Pascal Stehly :** 56  
**Benoît Collet :** 55  
**Joël Lemoine :** 50  
**Jean Veneau :** 55

Les membres sont réélus.

### Admission au sein du CA

**Gérard Barbier :** 53

Gérard Barbier est membre du CA

Il est précisé que le premier Conseil d'Administration se réunira à l'issue de l'AG pour procéder à l'attribution des différents postes.

Le Président remercie l'ensemble des membres qui se sont exprimés lors de ces votes.

### Intervention des différents commissaires :

Il est ensuite fait lectures des différents comptes-rendus d'activités par les commissaires. S'ensuit les remises de récompenses régionales et nationales ainsi que différentes distinctions dans une ambiance très conviviale.



### Questions diverses :

- Mutualiser les commandes (Gérard Barbier) : Le CA prend en compte la possibilité de prévoir une dotation, la forme n'est pas définie à ce stade.
- Prise en charge des formations (Gérard Barbier) : Le CA étudiera cette possibilité de prise en charge totale ou partielle et communiquera aux adhérents.

### Dates à retenir :

- **Le 13 mars 2027** se tiendra les concours régionaux (papiers, auteurs et audiovisuel) à Écouflant (49000 Maine et Loire) organisés par le club Pasion Photo Écouflant
- **Du 19 au 21 mars 2027** se tiendra la Coupe de France papier couleur, organisée par le club Arrêt sur Image club photo de Talmont Saint Hilaire.

### - Informations :

A la date du 16 octobre 2026 nous avons 209 adhérents fédérés et 18 clubs ont renouvelé leur abonnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Le président remercie les membres du CA pour la confiance qu'ils lui ont accordée durant cette saison et pour l'excellent travail qu'ils accomplissent ainsi que tous les membres pour leur présence, leur soutien et leur attention.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Legé le 17 octobre 2026

Le Président de séance  
Joël Lemoine

Le Secrétaire de séance  
Pascal Stehly



## Annexe A

### Rapport Moral Saison 2025-2026.

**Joël Lemoine - Président de l'Union Régionale d'Art Photographique des Pays de la Loire -UR06**

La saison 2025-2026 a encore été riche pour l'UR06, nous avons gagnés 4 clubs cette saison.

Nous sommes donc 21 clubs fédérés avec 271 adhérents fédérés, c'est un peu plus que l'année dernière, 5 adhérents malgré 4 clubs supplémentaires, mais certains clubs ont baissé leur effectif. Il faudra continuer à se mobiliser pour que d'autre photographes nous rejoignent.

Notre assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue à Saint Nazaire (44) le 20 septembre 2025 devant une trentaine de membres.

Je remercie toute l'équipe de l'Atelier Photo UIA Saint Nazaire pour leur accueil et leur présence qui ont fait de cette journée un grand moment de rencontre, de discussion et de convivialité.

En ce qui concerne les activités importantes et récurrentes de notre UR il y a bien entendu nos concours régionaux avec une augmentation des œuvres présentées, en 2026 19 clubs ont participer aux compétitions régionales. Pour les nationaux 16 clubs ont concouru.

Les concours papiers, auteurs et audiovisuel se sont déroulés le 28 février 2026 à Bretignolles sur mer et nous avons été très bien accueilli par le Photo Club Brétignollais. Merci encore à la responsable et à toute l'équipe pour la très belle organisation de ces concours.

Les concours Images Projetées et Quadrimage, se sont déroulés par Internet. Les résultats ont été publiés sur le site Copain (outils concours) à partir du 19 mars 2026.

Mes félicitations et un grand merci à tous les participants à ces concours, qu'ils aient des résultats ou non, l'essentiel est de participer. Je remercie tous les membres et responsables des clubs, les juges et les commissaires qui ont œuvré pour la réussite de nos activités photographiques tout au long de la saison passée.

Pour mener à bien ces jugements les clubs mettent à disposition de l'UR les installations techniques ainsi que les moyens humains permettant un très bon accueil et je les en remercie chaleureusement et pour cette saison encore merci à la responsable, Maryse Praud et tous les bénévoles du Photo Club Brétignollais.

Ces manifestations offrent l'opportunité aux membres de nos clubs de se rencontrer, de partager et de discuter avec les juges, les commissaires, les adhérents ainsi que le public cela permet de créer des échanges très qualitatifs et instructifs.

Pour créer du lien entre les clubs et l'Union Régionale je me suis déplacé pour rencontrer 2 clubs et j'ai assisté à 6 vernissages d'exposition de clubs.

Les résultats des clubs de notre UR pour les compétitions nationales et régionales vont être détaillés par les commissaires concernés.

En vue d'honorer les personnalités éminentes connues dans le domaine de la photographie, la Fédération Internationale de l'Art Photographique (FIAP) pour les artistes photographes connus pour leur œuvre artistique décerne à **Gérard Barbier (DIL 44) le diplôme Excellence FIAP niveau argent.**



Les compétitions sont une chose mais pour faire connaître et faire apprécier son travail rien de tel que de l'exposer. Là encore pour la saison passée pas moins de 10 clubs et deux photographes ont exposé leurs œuvres un peu partout dans Les Pays de la Loire on ne peut qu'encourager de telles actions et initiatives qui demandent beaucoup de travail d'organisation mais qui montrent au grand public ce que les photographes amateurs que nous sommes savent faire. Que cela continue pour la saison à venir.

Cette saison 2025-2026 a donc maintenu une activité régulière et dynamique au sein des clubs ceci grâce à l'investissement de tous au service de notre passion commune La Photographie sous toute ses formes. Souhaitons que ce dynamisme fasse des émules chez ceux qui ne nous ont pas encore rejoint en se fédérant, soit dans un club, en individuel ou que des clubs existants nous rejoignent.

Je ne vais pas conclure ce rapport moral sans vous adresser mes plus sincères remerciements, à vous les présidents et membres des photos clubs qui œuvrez pour que vos associations perdurent. Je tiens à remercier particulièrement tous les membres du Conseil d'Administration qui sont la cheville ouvrière de notre Union Régionale et qui m'ont accompagnée durant cette seconde saison en tant que président. Sans eux, rien ne serait possible et nous manquons cruellement de membres dans le CA.

Je vous remercie toutes et tous chaleureusement et sincèrement pour votre bénévolat au sein des clubs. Votre engagement et votre passion sont un véritable atout et je vous suis reconnaissante pour votre soutien.

Fait à Coëx, le 30 septembre 2026.

Joël Lemoine,

Président de l'Union Régionale

d'Art Photographique des Pays de la Loire

## Annexe B

[illegible]

| DEPENSES                                   |  | 2025/2026 | 2024/2025 |
|--------------------------------------------|--|-----------|-----------|
| Charges sur exercices antérieurs           |  | 0,00      | 90,00     |
| Remboursements N-1 et N-2                  |  |           | 90,00     |
| Matériel, équipement, frais généraux       |  | 104,12    | 144,79    |
| Catalogues et imprimés                     |  | 91,50     | 70,50     |
| Fourniture bureau                          |  | 12,62     | 27,39     |
| Divers                                     |  |           | 46,90     |
| Concours régionaux                         |  | 1 842,47  | 1 853,61  |
| Lots concours et récompenses               |  | 415,35    | 407,88    |
| Frais de déplacement des commissaires      |  | 171,00    | 284,30    |
| Frais de déplacement des juges             |  | 463,50    | 263,65    |
| Repas juges et commissaires                |  | 510,00    | 541,50    |
| Subventions clubs organisateurs            |  | 175,00    | 175,00    |
| Frais postaux, envois au N2 et retours N2  |  | 107,62    | 181,28    |
| Frais d'AC                                 |  | 0,00      | 50,00     |
| Frais de réception d'AC                    |  |           |           |
| Subvention club organisateur               |  |           | 50,00     |
| Frais de déplacements                      |  | 0,00      | 44,40     |
| Frais déplacement intervenants             |  |           | 30,00     |
| Frais déplacements & repas Président(e) UR |  |           |           |
| Frais déplacements bureau                  |  |           | 14,40     |
| Frais de déplacements Président            |  | 781,38    | 835,00    |
| Déplacement de la saison                   |  | 781,38    | 835,00    |
| Frais divers                               |  |           |           |
|                                            |  |           |           |
| Frais de formation                         |  | 1 475,44  |           |
| Formations                                 |  | 1 200,00  |           |
| Frais repas formateurs                     |  | 275,44    |           |
| Subvention club organisateur               |  |           |           |
| Frais de adhésion                          |  | 0,00      | 20,00     |
| Subvention jeunes                          |  |           | 20,00     |
| Services bancaires                         |  | 48,10     | 52,64     |
| Frais de gestion                           |  | 48,10     | 52,64     |
| Total des dépenses                         |  | 4 251,51  | 3 070,44  |
|                                            |  |           |           |
| Résultat de la saison                      |  | 166,44    | 270,91    |

| TRESORERIE                    |                 |
|-------------------------------|-----------------|
| Report du 31/08/2025          | 8 294,35        |
| Compte courant Crédit Mutuel  | 4 223,13        |
| Livret A Crédit Mutuel        | 4 000,00        |
| Livret Associatif             | 15,00           |
| Caisse                        | 56,22           |
| <b>Solde au 31/08/2025</b>    | <b>8 480,70</b> |
| Compte courant Crédit Mutuel  | 4 378,90        |
| Livret A Crédit Mutuel        | 4 036,65        |
| Livret Associatif             | 15,00           |
| Caisse                        | 30,22           |
| <b>Résultat au 31/08/2026</b> | <b>166,44</b>   |
| Mouvement après clôture       | 350,40          |

UR06 - RESULTATS de l'exercice du 1er septembre 2025 au 31 août 2026